

Société d'expertise comptable

ASSOCIATION DIOCESAINE DU HAVRE

**22, rue Séry
76600 Le HAVRE**

COMPTE-RENDU DE MISSION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES EXERCICE 2006

Monsieur le Président,
Messieurs les membres du Conseil d'Administration,

En exécution de la mission de commissaire aux comptes qui m'a été confiée par votre Conseil d'Administration du 10 août 2006, je vous présente ce compte rendu de mission relatif à l'exercice 2006.

Comme vous le savez, l'obligation de certification des comptes de votre Association répond à l'ordonnance n° 2005-856 du 28 juillet 2005. Toutefois, l'obligation d'audit des comptes par un commissaire aux comptes a été reportée à l'exercice 2007 par le décret n° 2007-644 du 30 avril 2007.

Après échanges avec plusieurs de mes confrères ainsi qu'avec la compagnie régionale des commissaires aux comptes, j'ai souhaité que mes travaux relatifs aux comptes clos le 31 décembre 2006, ne donne pas lieu à l'émission d'un rapport d'opinion, considérant que cet exercice de première consolidation des comptes du Diocèse avait permis de mettre en place de nouvelles méthodes et procédures dans le suivi comptable des paroisses mais que l'absence de comparabilité des comptes 2006 avec l'exercice précédent était un obstacle à la compréhension et à l'appréciation de l'image fidèle des comptes.

L'exercice 2006 constitue le premier exercice de « consolidation » des comptes de l'ensemble de l'Association Diocésaine, comprenant l'ensemble des entités retenues dans le périmètre de consolidation.

J'ai noté qu'un effort très important avait été fait, au cours de l'exercice, pour harmoniser la tenue des comptabilités des paroisses et définir, par la rédaction d'un « Guide des procédures comptables », les règles applicables.

A l'évidence, un important chemin a été parcouru mais il reste encore des niveaux très hétérogènes dans l'application de ces règles et leur mise en œuvre.

Ainsi, il convient notamment de relever certaines anomalies rencontrées dans les comptes des paroisses :

- Immobilisations : Certaines paroisses sont sans immobilisations. Cette situation est-elle normale ou est-elle le résultat d'une absence d'inventaire ?
- Stocks : Absence de stocks. On peut pourtant imaginer que le global de l'ensemble des paroisses puisse être significatif. Il convient de s'interroger sur la mise en place d'une procédure de valorisation de ceux-ci à fin 2007.
- Fournisseurs et charges : Insuffisance du respect de coupure des exercices. Seules les factures reçues sont prises en compte sans constater de charges à payer ou de charges constatées d'avance. Il est pourtant impératif de respecter avec rigueur la coupure d'exercice. Il conviendra de constituer les provisions nécessaires sur les charges courantes d'exploitation, telles que assurance, téléphone, Edf, abonnements et d'améliorer la vigilance des comptables des paroisses sur l'exhaustivité des écritures d'inventaire de fin d'exercice.
- Social : Il est nécessaire d'harmoniser les règles de comptabilisation et de ne pas anticiper les règlements des charges de fin d'année en rapprochement bancaire. Par ailleurs, il ne semble pas que toutes les paroisses cotisent à la formation ainsi qu'à la prévoyance obligatoire. Un rapprochement annuel doit être formalisé entre la comptabilité et la DADS.
- Absence de provision pour congés à payer.
- Insuffisance de classement des pièces comptables.
- Les rapprochements de banque doivent être établis chaque mois et conservés.
- Un état de caisse détaillé doit être établi à la clôture de l'exercice et signé au moins par deux personnes. Par ailleurs, un « brouillard de caisse » doit être systématiquement tenu.
- Un dossier annuel doit être établi justifiant l'ensemble des comptes de bilan ainsi que l'ensemble des écritures d'inventaire.
- Nécessité de formaliser un document dans chaque paroisse, récapitulant l'ensemble des contrats, des locations.....etc...

Cette liste ne se veut pas exhaustive mais elle montre que des points d'amélioration importants restent à mettre en place.

Cette affirmation ne remet nullement en cause les efforts considérables qui ont été faits par l'ensemble des bénévoles et salariés mais la mission d'audit des comptes annuels répond à des exigences de conformité légale qui suppose de poursuivre les efforts de professionnalisation de la tenue des comptes des paroisses.

Concernant les comptes internes de l'ADH, il conviendra notamment de poursuivre les travaux relatifs aux immobilisations ainsi qu'à la reconstitution de l'historique des fonds dédiés.

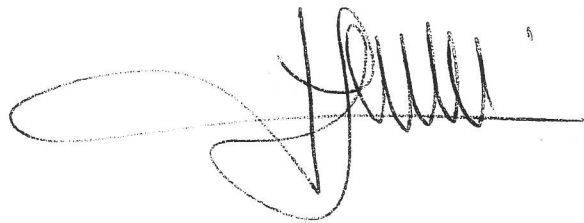
Lors d'un récent entretien avec Monsieur Jean OLIVIER, nous sommes convenus qu'une réunion de sensibilisation des responsables comptables bénévoles et salariés puisse être organisée avant la fin de cette année aux fins de leur apporter des compléments de directives par rapport à celles déjà formulées dans le manuel initial des procédures comptables.

Vous trouverez également en annexe à ce présent courrier, le projet de questionnaire que je souhaite adresser à toutes les paroisses pour l'exercice 2007.

Tels sont les principaux sujets dont je souhaitais faire part au Conseil et vous remerciant pour la confiance dont vous m'avez témoignée en me confiant cette mission, je vous prie de croire, Monsieur le Président et les membres du Conseil, à l'expression de mes respectueuses salutations.

Fait à Le Havre, le 18 Septembre 2007

*Didier VIGNES
Commissaire aux Comptes
Compagnie Régionale de Rouen*

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Didier Vignes', with a large, sweeping flourish on the left side.

GLOBALISATION EVECHE / PAROISSES

Exercice clos le 31 Décembre 2006

BILAN

ACTIF		PASSIF	
ACTIF IMMOBILISE		CAPITAUX PROPRES	
Immobilisations incorporelles	29 110,03	Dotations	2 742 030,94
Immobilisations corporelles	4 025 066,74	Resultat de l'exercice	2 151 325,12
Immobilisations financières	17 277,51	Report à nouveau	2 278 504,26
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	4 071 454,28		7 171 860,32
AMORTISSEMENTS		PROVISIONS	-
Immobilisations incorporelles	-28 411,29	PROVISIONS POUR RISQUES	-
Immobilisations corporelles	-618 299,69		-
TOTAL AMORTISSEMENT	-646 710,98	EMPRUNTS ET DETTES	-
		Emprunts paroisses	-
ACTIF CIRCULANT		Emprunt auprès des banques	-
Créances sur tiers	132 702,48	Dépôts des prêtres	33 701,35
Charges constatées d'avance	21 427,29	Dépôts des paroisses	-
Disponibilités	4 247 220,92		33 701,35
Actions, Titres, Obligations	2 283 512,60	AUTRES DETTES	-
Banques	1 957 794,91	Intérêts courus sur autres emprunts	3 231,80
Caisses	5 913,41	Dettes Fournisseurs et Dettes rattachés	346 963,30
TOTAL ACTIF CIRCULANT	4 401 350,69	Dettes fiscales et sociales	140 844,46
		Dettes sur tiers	121 504,90
TOTAL GENERAL	7 826 093,99	Produits constatés d'avance	7 987,86
			620 532,32
		TOTAL GENERAL	7 826 093,99

GLOBALISATION
EVECHE / PAROISSES

Exercice clos le 31 Décembre 2006

COMPTE DE RESULTAT

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT

PRODUITS	
Ventes de produits et prestations de service	242 687,34
Cotisations et collectes	2 597 709,43
Transferts de charges	303 021,35
TOTAL PRODUITS	3 143 418,12
CHARGES	
Achats	578 746,82
Services extérieurs (location, assurance, form.)	346 301,38
Frais divers, publication, déplacements, réception	389 034,33
Impôts et taxes	94 677,94
Personnel	1 750 349,17
Subventions et redevances	163 765,02
Dotations aux amortissements	141 989,65
TOTAL CHARGES	3 464 864,31
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT (A)	- 321 446,19

RESULTAT FINANCIER

PRODUITS	
Produits des immobilisations financières	1 353,73
Revenus des valeurs mobilières de placement	144 455,12
Reprise prov financières	0,00
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	145 808,85
CHARGES	
Intérêts	4 282,36
Charges nettes sur cessions	0,00
TOTAL CHARGES	4 282,36
RESULTAT FINANCIER (B)	141 526,49
SOUS TOTAL RESULTAT FONCTIONNEMENT ET FINANCIER	- 179 919,70

GLOBALISATION
EVECHE / PAROISSES

Exercice clos le 31 Décembre 2006

COMPTE DE RESULTAT suite

RESULTAT EXCEPTIONNEL

PRODUITS	
Produits exceptionnels (legs...)	2 421 199,17
TOTAL PRODUITS	2 421 199,17
CHARGES	
Charges exceptionnelles	2 745,23
Charges sur exercices antérieurs	87 209,12
TOTAL CHARGES	89 954,35
RESULTAT EXCEPTIONNEL	2 331 244,82

RESULTAT GLOBAL

PRODUITS	
Produits de fonctionnement	3 143 418,12
Produits financiers	145 808,85
Produits exceptionnels	2 421 199,17
TOTAL PRODUITS	
CHARGES	
Charges de fonctionnement	3 464 864,31
Charges financières	4 282,36
Charges exceptionnelles	89 954,35
TOTAL CHARGES	
RESULTAT GLOBAL	2 151 325,12

GLOBALISATION EVECHE / PAROISSES

Exercice clos le 31 Décembre 2006

Annexe au bilan et au compte de resultat

Le total du bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2006 est de 7 826 093.99 Euros
et le résultat est de 2 151 325.12 euros

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2006 au 31/12/2006

Les notes ou tableaux font partie intégrante des comptes annuels.

Faits caractéristiques de l'exercice

Les comptes ont été globalisés pour la 1ère fois à l'issue de cet exercice.

Principes, règles et Methodes comptables

Les comptes annuels sont établis et présentés conformément à la réglementation française en vigueur
en vertu des arrêtés du comité de réglementation comptable.

Changement de methodes d'évaluation

Il n'y a pas de changement de méthode d'évaluation au cours de l'exercice.

Changement de méthodes de présentation

Aucun changement n'est intervenu par rapport au précédent exercice

Immobilisations incorporelles

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire.

Immobilisations corporelles

L'inventaire des biens matériels des lieux culturels, presbytères et salles paroissiales des paroisses n'a pas été
réalisé en totalité, faute de moyens. Il en résulte le non enregistrement à l'actif de l'ensemble de ces biens.

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire.

Les immobilisations corporelles suivantes sont amorties ainsi :

- Constructions	linéaire	5, 10, et 20 ans
- Agencements installations	linéaire	10, et 20 ans
- Matériel transport	linéaire	3 ans
- Matériel informatique et bureau	linéaire	5 ans, 10 ans

Compléments d'informations relatifs au bilan et au compte de résultat

Il convient de préciser que l'augmentation de la retraite servie par la CAVIMAC doit entraîner une réduction de l'aide
(complément de pension) pour les prêtres nés après le 31/12/1941. Le calcul et les modalités de ce complément de
retraite n'ont pas été provisionnés à l'arrêté des comptes.

Procédure Paroisse Bolbec

Comme suite à la reconnaissance de dette de 50 000 €

échue le 31/08/2006 et à la procédure en cours, cette somme détournée n'a pas été enregistrée en comptabilité.

A l'examen du dossier, les difficultés de recouvrement des sommes allouées paraissent évidentes

L'indemnité de départ en retraite n'a pas été comptabilisé. Pour la 1ère fois, nous avons évalué cette charge à 24 000 €

« ASSOCIATION DIOCESAINE DU HAVRE »

***Comptes consolidés de l'Administration Diocésaine
et des 21 Paroisses du Diocèse du Havre***

**22 rue Séry
76600 Le HAVRE**

***RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
POUR L'EXERCICE S'ETENDANT DU
1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2007***

Monsieur le Président,
Messieurs les Membres du Conseil d'Administration,
Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Conseil d'Administration du 10 août 2006, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2007, sur :

- Le contrôle des comptes annuels de l' " ASSOCIATION DIOCESAINE DU HAVRE ", tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- La justification de mes appréciations ;
- les vérifications spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'administration. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

J'ai effectué mon audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. J'estime que mes contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après :

Le présent exercice constitue le deuxième exercice de consolidation des comptes de l'ensemble de l'Association Diocésaine. Un effort très important a été réalisé, sous la direction de l'Economiste diocésain, pour harmoniser la tenue de la comptabilité des paroisses en mettant en place un guide des procédures. Toutefois, je me dois de formuler les réserves suivantes :

- *S'agissant des recettes reçues en espèces, pour lesquelles certaines paroisses n'ont pas mis en œuvre la procédure définie par le Guide des procédures comptables, je ne peux qu'émettre une incertitude sur l'exhaustivité de leur appréhension.*
- *Concernant les immobilisations, de nombreux inventaires ont été réalisés dans les différentes paroisses sans pouvoir, pour autant, considérer que les comptes présentés fassent état de l'exhaustivité des biens détenus ;*
- *Les stocks ne sont pas appréhendés en tant que tels mais les achats significatifs de fin d'exercice ont été comptabilisés en charges constatées d'avance ;*
- *Les comptes des paroisses ne prennent pas en compte de provision pour congés à payer et les charges à payer n'incluent que les factures exigibles à la date de clôture, sans que la coupure d'exercice donne lieu à des calculs au prorata.*
- *Enfin, une créance de 50 000 € figurant dans les comptes de l'une des paroisses n'a pas donné lieu à la comptabilisation d'une provision pour dépréciation bien que sa date initiale d'exigibilité n'ait pas été respectée par le débiteur ;*

Sous ces réserves, je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre Association à la fin de cet exercice.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce, relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations auxquelles j'ai procédé, pour émettre l'opinion ci-dessus sur les comptes annuels pris dans leur ensemble, et qui ont porté notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, m'ont conduit à estimer, eu égard à la rigueur et à l'efficacité du contrôle interne mis en place par les services de l'économat vis-à-vis des exécutants paroissiaux, devoir conclure à cette certification avec réserves malgré quelques entorses aux règles comptables normalement applicables.

III - VERIFICATIONS SPECIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'autre observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier mis à disposition des membres de votre association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Le Havre, le 12 Septembre 2008

*Didier VIGNES
Commissaire aux Comptes*

GLOBALISATION ADH / PAROISSES

Exercice clos le 31 Décembre 2007

	31/12/2007		31/12/2007
ACTIF IMMOBILISE		CAPITAUX PROPRES	
Immobilisations incorporelles	30 118.03	Dotations	3 002 566.96
Immobilisations corporelles	4 737 609.82	Resultat de l'exercice	907 994.21
Immobilisations financières	21 321.27	Report à nouveau	4 214 665.14
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	4 789 049.12		8 125 226.31
AMORTISSEMENTS		PROVISIONS	
Immobilisations incorporelles	-29 427.71	PROVISIONS POUR RISQUES	-
Immobilisations corporelles	-800 640.63		
TOTAL AMORTISSEMENT	-830 068.34	EMPRUNTS ET DETTES	
ACTIF IMMOBILISE NET	3 958 980.78	Emprunts paroisses	-
ACTIF CIRCULANT		Emprunt auprès des banques	71 212.61
Créances sur tiers	145 401.66	Dépôts des prêteurs	71 212.61
Créances autres	218 115.86	Dépôts des paroisses	-
Charges constatées d'avance	19 799.92		71 212.61
Disponibilités	4 353 135.09	AUTRES DETTES	
Actions, Titres, Obligations	2 513 966.52	Intérêts courus sur autres emprunts	-
Banques	1 830 353.97	Dettes Fournisseurs et Dettes rattachés	236 094.02
Caisses	8 814.60	Dettes fiscales et sociales	130 449.69
TOTAL ACTIF CIRCULANT	6 196 452.53	Dettes sur tiers	113 231.96
TOTAL GENERAL	8 695 433.31	Produits constatés d'avance	19 218.72
		TOTAL GENERAL	8 695 433.31

GLOBALISATION ADH / PAROISSES

Exercice clos le 31 Décembre 2007

COMPTE DE RESULTAT

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	31/12/2007	31/12/2006	VARIATION	
			Montant	%
PRODUITS				
Ventes de produits et prestations de services	159 298.33	242 687.34	-83 389.01	-34
Cotisations et collectes	2 663 954.18	2 715 178.95	-51 224.77	-1
Transferts de charges	247 753.25	303 021.35	-55 268.10	-18
TOTAL PRODUITS	3 071 005.76	3 260 887.64	-189 881.88	-5
CHARGES				
Achats	488 110.26	578 746.82	-90 636.56	-15
Services extérieurs (location, assurance, form.)	319 054.12	346 301.38	-27 247.26	-7
Frais divers, publication, déplacements, réception	396 018.76	389 034.33	6 984.43	1
Impôts et taxes	103 432.29	94 677.94	8 754.35	9
Personnel	1 767 651.85	1 750 349.17	17 302.68	0
Subventions et redevances	60 871.92	163 765.02	-102 893.10	-62
Dotations aux amortissements	183 804.96	141 989.65	41 815.31	29
TOTAL CHARGES	3 318 344.16	3 464 864.31	-145 920.15	-4
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT (A)	-247 938.40	-203 976.67	43 961.73	21
	31/12/2007	31/12/2006	VARIATION	
			Montant	%
RESULTAT FINANCIER				
PRODUITS				
Produits des immobilisations financières	330.10	1 353.73	-1 023.63	-75
Revenus des valeurs mobilières de placement	105 488.74	144 455.12	-38 966.38	-26
Reprise prov. financières	0	0.00		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	105 818.84	145 808.85	-39 990.01	-27
CHARGES				
Intérêts	-	4 282.36	-4 282.36	-1
Charges nettes sur cessions		0.00		
Prov. pour dépréciation de titres	1 126.63			
TOTAL CHARGES	1 126.63	4 282.36	3 155.73	-73
RESULTAT FINANCIER (B)	-104 692.21	-141 526.49	-36 834.28	-26
SOUS-TOTAL RESULTAT FONCTIONNEMENT ET FINANCIER (A+B)	-352 630.61	-345 503.16	-70 927.45	-20

GLOBALISATION ADH / PAROISSES

Exercice clos le 31 Décembre 2007

COMPTE DE RESULTAT suite

RESULTAT EXCEPTIONNEL

	31/12/2007	31/12/2006	VARIATION	
			Montant	%
PRODUITS				
Produits exceptionnels (legs...)	1 073 124.81	2 303 729.65	-1 230 604.84	-53
TOTAL PRODUITS	1 073 124.81	2 303 729.65	-1 230 604.84	-53
CHARGES				
Charg except/operation	-	2 745.23	-2 745.23	-100
Pénalité et amendes Fiscales	75.00			
Dons et libéralites exceptionnelles	15 719.00			
Autres charg exceptionnelles	1 217.29			
Charges sur exercices antérieurs	4 872.12	87 209.12	-82 337.00	-94
Val.compt.des élément.actif.cédés	1.00			
TOTAL CHARGES	21 884.41	89 954.36	-68 069.94	-76
RESULTAT EXCEPTIONNEL	1 051 240.40	2 213 775.30	-1 162 534.90	-52

RESULTAT GLOBAL

907 994.21

2 151 325.12

PRODUITS				
Produits de fonctionnement	3 071 005.76	3 260 887.64	-189 881.88	-5
Produits financiers	105 818.84	145 808.85	-39 990.01	-27
Produits exceptionnels	1 073 124.81	2 303 729.65	-1 230 604.84	-53
TOTAL PRODUITS	4 249 949.41	5 710 426.14	-1 460 476.73	-25
CHARGES				
Charges de fonctionnement	3 318 944.16	3 464 864.31	-145 920.15	-4
Charges financières	1 126.63	4 282.36	-3 155.73	-73
Charges exceptionnelles	21 884.41	89 954.36	-68 069.94	-76
TOTAL CHARGES	3 341 955.20	3 559 101.02	-217 145.82	-16
RESULTAT GLOBAL	907 994.21	2 151 325.12	-1 243 330.91	-57

GLOBALISATION ADH / PAROISSES

Exercice clos le 31 Décembre 2007

Annexe au bilan et au compte de résultat

Le total du bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2007 est de 8 695 433 Euros et le résultat est de 907 994 euros
L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2007 au 31/12/2007
Les notes ou tableaux font partie intégrante des comptes annuels.

Faits caractéristiques de l'exercice

Les comptes ont été globalisés pour la 2ème fois à l'issue de cet exercice.

Les fonds dédiés provenant de subventions, de dons, de legs ou de donations connus à l'arrêté de l'exercice clos le 31/12/2007, mais non enregistrés du fait de formalités administratives non achevées représentent un montant de 312 600 €.

Principes, règles et Methodes comptables

Les comptes annuels sont établis et présentés conformément à la réglementation française en vigueur en vertu des arrêtés du comité de réglementation comptable.

Changement de methodes d'évaluation

Il n'y a pas de changement de méthode d'évaluation au cours de l'exercice.

Changement de méthodes de présentation

Aucun changement n'est intervenu par rapport au précédent exercice

Immobilisations incorporelles

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire.

Immobilisations corporelles

Faute de moyens, l'inventaire des biens matériels des lieux culturels, presbytères et salles paroissiales des paroisses n'a pas été réalisé en totalité. Il en résulte le non enregistrement à l'actif de l'ensemble de ces biens.

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire.

Les immobilisations corporelles suivantes sont amorties ainsi :

- Constructions	linéaire	5, 10, et 20 ans
- Agencements installations	linéaire	10, et 20 ans
- Matériel transport	linéaire	3 ans
- Matériel informatique et bureau	linéaire	5 ans, 10 ans

Compléments d'informations relatifs au bilan
et au compte de résultat

« ASSOCIATION DIOCESAINE DU HAVRE »

*Comptes consolidés de l'Administration Diocésaine
et des 21 Paroisses du Diocèse du Havre*

22 rue Séry
76600 Le HAVRE

**RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
POUR L'EXERCICE S'ETENDANT DU
1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2008**

Monsieur le Président,
Messieurs les Membres du Conseil d'Administration,
Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Conseil d'Administration du 10 août 2006, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2008, sur :

- Le contrôle des comptes annuels de l' " ASSOCIATION DIOCESAINE DU HAVRE ", tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- La justification de mes appréciations ;
- les vérifications spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'administration. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

L'effort très important réalisé depuis maintenant trois ans, sous la direction de l'Econome diocésain, conduit, à l'évidence, à une fiabilité de plus en plus accrue des comptabilités des paroisses. Toutefois, la mise en place du guide des procédures, devant permettre notamment de mieux sécuriser les mouvements de fonds en espèces, n'est encore que partiellement faite. S'agissant des réserves émises lors de mon précédent rapport sur les comptes 2007, j'ai pris note, d'une part, de la comptabilisation de provision pour congés à payer dans les comptes des paroisses et, d'autre part, d'une provision à hauteur de 50% du solde de la créance de 50 000 € figurant au bilan précédent.

Je me dois de formuler les réserves suivantes :

- *S'agissant des recettes reçues en espèces, pour lesquelles certaines paroisses n'ont pas mis en œuvre la procédure définie par le Guide des procédures comptables, je ne peux qu'émettre une incertitude sur l'exhaustivité de leur appréhension. Par ailleurs, une analyse affinée de l'évolution des casuels fait apparaître d'importantes disparités.*
- *Concernant les immobilisations, de nombreux inventaires ont été réalisés dans les différentes paroisses sans pouvoir, pour autant, considérer que les comptes présentés fassent état de l'exhaustivité des biens détenus ;*
- *Les stocks ne sont pas appréhendés en tant que tels mais les achats significatifs de fin d'exercice ont été comptabilisés en charges constatées d'avance ;*
- *Les charges à payer comptabilisées dans les comptes des paroisses n'incluent que les factures exigibles à la date de clôture, sans que la coupure d'exercice donne lieu à des calculs au prorata.*

Sous ces réserves, je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre Association à la fin de cet exercice.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce, relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations auxquelles j'ai procédé, pour émettre l'opinion ci-dessus sur les comptes annuels pris dans leur ensemble, et qui ont porté notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, m'ont conduit à estimer, eu égard à la rigueur et à l'efficacité du contrôle interne mis en place par les services de l'économat vis-à-vis des exécutants paroissiaux, devoir conclure à cette certification avec réserves.

III - VERIFICATIONS SPECIFIQUES

J'ai également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'autre observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier mis à disposition des membres de votre association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Le Havre, le 30 Avril 2009

Didier VIGNES
Commissaire aux Comptes



CONSOLIDATION ADMINISTRATION DIOCESAINE / PAROISSES

Exercice clos le 31 Décembre 2008

31/12/2008

31/12/2008

ACTIF IMMOBILISE		CAPITAUX PROPRES	
Immobilisations incorporelles	33 681.75	Dotations	826 722.16
Immobilisations corporelles	5 855 657.91	Réserves générales	2 772 430.91
Immobilisations financières	31 010.73	Résultat de l'exercice	899 994.40
		Report à nouveau	4 498 228.09
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	5 920 350.39	TOTAL CAPITAUX	8 997 375.56
AMORTISSEMENTS		PROVISIONS	
		PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	20 014.00
Immobilisations incorporelles	-31 662.09	PROVISIONS POUR RISQUES	28 533.00
Immobilisations corporelles	-1 190 102.49		
TOTAL AMORTISSEMENT	-1 221 764.58	TOTAL PROVISIONS	48 547.00
ACTIF IMMOBILISE NET	4 698 585.81	EMPRUNTS ET DETTES	71 212.61
ACTIF CIRCULANT		Emprunts paroisses	0.00
Créances sur tiers	122 886.15	Dépôts des prêtres	71 212.61
Créances autres	134 960.33	Dépôts des paroisses	0.00
Charges constatées d'avance	41 636.75	Intérêts courus sur autres emprunts	0.00
Disponibilités	4 585 383.30	AUTRES DETTES	466 317.17
Actions, Titres, Obligations	3 188 955.35	Dettes Fournisseurs et Dettes rattachés	145 427.71
Banques	1 394 096.97	Banques	13 361.74
Caisses	2 330.98	Dettes fiscales et sociales	181 509.71
		Dettes sur tiers	113 296.52
TOTAL ACTIF CIRCULANT	4 884 866.53	Produits constatés d'avance	12 721.49
TOTAL GENERAL	9 583 452.34	TOTAL GENERAL	9 583 452.34

CONSOLIDATION ADMINISTRATION DIOCESAINE / PAROISSES

Exercice clos le 31 Décembre 2008

COMPTE DE RESULTAT

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	31/12/2008	31/12/2007	VARIATION	
			Montant	%
PRODUITS				
Ventes de produits et prestations de services	180 712.75	159 298.33	21 414.42	13.44
Cotisations et collectes	2 690 600.67	2 663 954.18	26 646.49	1.00
Transferts de charges	247 191.65	247 753.25	-561.60	-0.23
TOTAL PRODUITS	3 118 505.07	3 071 005.76	47 499.31	1.55
CHARGES				
Achats	510 205.32	488 110.26	22 095.06	4.53
Services extérieurs (location, assurance, form.)	321 759.42	319 054.12	2 705.30	0.85
Frais divers, publication, déplacements, réception	442 022.78	396 018.76	46 004.02	11.62
Impôts et taxes	100 120.83	103 432.29	-3 311.46	-3.20
Personnel	1 752 411.22	1 767 651.85	-15 240.63	-0.86
Subventions et redevances	75 840.63	60 871.92	14 968.71	24.59
Dotations aux amortissements	284 618.07	183 804.96	100 813.11	54.85
TOTAL CHARGES	3 486 978.27	3 318 944.16	168 034.11	5.06
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT (A)	-368 473.20	-247 938.40	- 120 534.80	48.61
RESULTAT FINANCIER				
PRODUITS				
Produits des immobilisations financières	469.29	330.10	139.19	42.17
Revenus des valeurs mobilières de placement	67 582.69	105 488.74	-37 906.05	-35.93
Reprise prov. financières	0.00	0.00		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	68 051.98	105 818.84	-37 766.86	-35.69
CHARGES				
Charges nettes sur cessions	1 035.90			
Prov. pour dépréciation de titres	3 396.64	1 126.63		
TOTAL CHARGES	4 432.54	1 126.63	3 305.91	293.43
RESULTAT FINANCIER (B)	63 619.44	104 692.21	-41 072.77	-39.23
SOUS TOTAL RESULTAT FONCTIONNEMENT ET FINANCIER (A+B)	-304 853.76	-143 246.19	-161 607.57	112.82

CONSOLIDATION ADMINISTRATION DIOCESAINE / PAROISSES

Exercice clos le 31 Décembre 2008

COMPTE DE RESULTAT suite

RESULTAT EXCEPTIONNEL

	31/12/2008	31/12/2007	VARIATION	
			Montant	%
PRODUITS				
Manifestations paroissiales	24 725.51	-	24 725.51	NS
Autres manifestations	3 954.32	-	3 954.32	NS
<u>Produits exceptionnels (legs...)</u>	338 495.12	1 073 124.81	- 734 629.69	NS
<u>Autres produits exceptionnels</u>	11 417.51	-	11 417.51	NS
Produits exercices antérieurs	976 645.09	-	976 645.09	NS
Autres produits exceptionnels	24 048.14	-	24 048.14	NS
Prelevements pour dépréciation des éléments actifs	1 126.63	-	-	-
TOTAL PRODUITS	1 380 412.32	1 073 124.81	307 287.51	28.63
CHARGES				
Charg except/opération	-	-	0.00	NS
Pénalités et amendes Fiscales	-	-	-75.00	-100
Dons et libéralités exceptionnels	-	75.00	-13 706.99	-87.20
Autres charg exceptionnelles	2 012.01	15 719.00	-661.85	-54.37
Charges sur exercices antérieurs	555.44	1 217.29	168 124.59	3450.75
Val.compt.des élémnt.actif.cédés	172 996.71	4 872.12	-1.00	-100
TOTAL CHARGES	175 564.16	21 884.41	153 679.75	702.23

RESULTAT EXCEPTIONNEL	1 204 848.16	1 051 240.40	153 607.76	14.61
------------------------------	---------------------	---------------------	-------------------	--------------

	899 994.40	907 994.21	-7 999.81	-0.88
RESULTAT GOBAL				
PRODUITS				
Produits de fonctionnement	3 118 505.07	3 071 005.76	47 499.31	1.55
Produits financiers	68 051.98	105 818.84	-37 766.86	-35.69
Produits exceptionnels	1 380 412.32	1 073 124.81	307 287.51	28.63
TOTAL PRODUITS	4 566 969.37	4 249 949.41	317 019.96	7.46
CHARGES				
Charges de fonctionnement	3 486 978.27	3 318 944.16	168 034.11	5.06
Charges financières	4 432.54	1 126.63	3 305.91	293.43
Charges exceptionnelles	175 564.16	21 884.41	153 679.75	702.23
TOTAL CHARGES	3 666 974.97	3 341 955.20	325 019.77	9.73

RESULTAT GLOBAL	899 994.40	907 994.21	-7 999.81	-0.88
------------------------	-------------------	-------------------	------------------	--------------

CONSOLIDATION ADMINISTRATION DIOCESAINE / PAROISSES

Exercice clos le 31 Décembre 2008

Annexe au bilan et au compte de résultat

Le total du bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2008 est de 9 583 452.34 Euros et le résultat est de 899 994 Euros

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2008 au 31/12/2008
Les notes ou tableaux font partie intégrante des comptes annuels.

Faits caractéristiques de l'exercice

Les comptes ont été globalisés pour la 2ème fois à l'issue de cet exercice.

Les fonds dédiés provenant de subventions, de dons, de legs ou de donations connus à l'arrêté de l'exercice clos le 31/12/2008, mais non enregistrés du fait de formalités administratives non achevées représentent un montant de 212 760 €.

Principes, règles et Methodes comptables

Les comptes annuels sont établis et présentés conformément à la réglementation française en vigueur en vertu des arrêtés du comité de réglementation comptable.

Changement de methodes d'évaluation

Il n'y a pas de changement de méthode d'évaluation au cours de l'exercice.

Changement de méthodes de présentation

Aucun changement n'est intervenu par rapport au précédent exercice

Immobilisations incorporelles

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire.

Immobilisations corporelles

Faute de moyens, l'inventaire des biens matériels des lieux cultuels, presbytères et salles paroissiales des paroisses n'a pas été réalisé en totalité. Il en résulte le non enregistrement à l'actif certains de ces biens.

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire.

Les immobilisations corporelles suivantes sont amorties ainsi :

- Constructions	linéaire	5,10, et 20 ans
- Agencements installations	linéaire	10, et 20 ans
- Matériel transport	linéaire	3 ans
- Matériel informatique et bureau	linéaire	5 ans, 10 ans

Compléments d'informations relatifs au bilan et au compte de résultat

créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale

complément d'informations relatifs au bilan et au compte de résultat

L'association établit des reçus fiscaux au titre des dons reçus pour le denier de l'Eglise, de même, elle établit, par justification personnalisée, des reçus fiscaux au titre des dons d'intérêt général, pour les frais de déplacement non remboursés exposés par les bénévoles concernés,
Pour l'année 2008, les 5 reçus représentent 1830,00 euros valorisés sur la base des kms effectués et attestés, et selon le barème fiscal en vigueur,

Cette valeur n'a pas été enregistrée au compte de résultat 2008,

Les honoraires du Commissaire aux Comptes enregistrés au titre de la période ont été valorisés à 6578,00 euros,